



FEDERATION CYCLISTE DE WALLONIE-BRUXELLES (F.C.W.B.) a.s.b.l.
ASSEMBLEE GENERALE
Convocation des membres actifs

Le Conseil d'Administration informe les membres de la F.C.W.B. que la prochaine Assemblée Générale, telle que prévue aux Statuts, se tiendra le **lundi 30 MARS 2026 à 19h00**, au Centre ADEPS La Mosane, Allée du Stade à 5100 Jambes.

Ne sont autorisés à user du droit de vote que les membres actifs désignés par leur Comité Régional.

Chaque membre actif possède une voix. Toutefois, un membre actif peut se faire représenter par un autre membre actif du même Comité Régional. Le nombre de procurations par membre actif présent est limité à une. Celle-ci, dûment complétée par les personnes concernées, est à présenter à l'accueil de **18h30 à 19h00**, préalablement à l'ouverture de l'Assemblée Générale. La remise des bulletins de vote à l'ayant droit est suffisamment justifiée par la reconnaissance de son identité et de son inscription dans la liste des membres actifs

Ordre du jour

1. Accueil par le Président
2. Appel des membres actifs et vérifications de leurs pouvoirs
3. Rapport du Directeur Technique.
- 5- Rapport de l'Administration
6. Rapport comptable.
7. Rapport des vérificateurs aux comptes.
8. Approbation des comptes 2025.
9. Approbation du budget 2026
10. Décharge aux Administrateurs
11. Election d'un membre au conseil d'Administration :
 - 1 Représentant des clubs avec compétiteurs
 - 1 Représentante des athlètes féminines en activité
12. Conclusion de l'AG par le président

Tubize, le 04 mars 2026.

Le Président,

Luc FONTAINE